

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA POMMERAYE

Association
2109 route de Dives
14100 SAINT DESIR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA POMMERAYE

Association
2109 route de Dives
14100 SAINT DESIR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA POMMERAYE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA POMMERAYE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables – Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC N°2022-06 relatif au changement de méthode comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

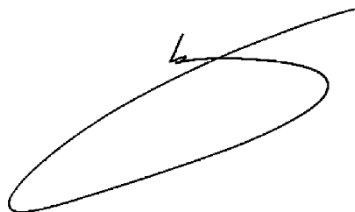
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Contest, le 23 avril 2026
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO CAEN

Cédric BOUVIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a horizontal stroke crossing it near the top.

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

BILAN ACTIF

MFRPOM - MFR de la Pommeraye

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				53,43		57,47
Terrains	119 745,81	82 715,76	37 030,05		39 925,84	
Constructions	3 548 144,15	2 684 955,95	863 188,20		871 525,94	
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	467 719,05	448 796,11	18 922,94		27 708,74	
Immob. corp. en cours, av. acptes					85 421,28	
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,08		0,07
Participations	730,55		730,55		730,55	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	600,00		600,00		600,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 136 939,56	3 216 467,82	920 471,74	53,51	1 025 912,35	57,55
Stocks et en-cours	7 382,18		7 382,18	0,43	7 183,89	0,40
Créances				1,25		1,62
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	22 452,94	6 599,49	15 853,45		19 940,51	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	11 321,87	6 888,00	4 433,87		8 902,82	
Charges constatées d'avance	1 176,24		1 176,24			
Valeurs mobilières de placement	94 113,45		94 113,45	5,47	93 514,92	5,25
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	676 866,47		676 866,47	39,35	627 342,18	35,19
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	813 313,15	13 487,49	799 825,66	46,49	756 884,32	42,45
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	4 950 252,71	3 229 955,31	1 720 297,40	100	1 782 796,67	100

BILAN PASSIF

MFRPOM - MFR de la Pommeraye

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		71,44		70,74
Fonds propres statutaires	1 228 914,73		1 261 221,50	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	26 893,77	1,56	-32 306,77	-1,81
Situation nette (sous-total)	1 255 808,50	73,00	1 228 914,73	68,93
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	331 284,30	19,26	367 609,49	20,62
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	1 587 092,80	92,26	1 596 524,22	89,55
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 099,20	5,00	114 003,80	6,39
Emprunts et dettes financières diverses	152,82	0,01		
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	7 434,92	0,43	20 178,45	1,13
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	33 157,26	1,93	37 744,74	2,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 880,14	0,34	14 345,46	0,80
Produits constatés d'avance	480,26	0,03		
TOTAL DES DETTES (IV)	133 204,60	7,74	186 272,45	10,45
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 720 297,40	100	1 782 796,67	100

COMPTE DE RÉSULTAT

MFRPOM - MFR de la Pommeraye

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	3 902,50	4 095,00	-192,50	-4,70
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	271 673,00	279 896,90	-8 223,90	-2,94
<i>dont parrainages</i>			45,00	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	624 023,70	564 093,74	59 929,96	10,62
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17 167,23	7 136,85	10 030,38	140,54
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 439,77	430,61	1 009,16	234,36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	918 206,20	855 653,10	62 553,10	7,31
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	69 002,22	75 147,94	-6 145,72	-8,18
Variation de stocks	-198,29	2 989,30	-3 187,59	-106,63
Autres achats et charges externes	151 473,01	177 417,41	-25 944,40	-14,62
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	10 662,80	10 792,22	-129,42	-1,20
Salaires	398 096,40	410 780,85	-12 684,45	-3,09
Cotisations sociales	141 677,10	141 074,75	602,35	0,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	108 163,60	115 082,76	-6 919,16	-6,01
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	19 149,92	13,08	19 136,84	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	898 026,76	933 298,31	-35 271,55	-3,78
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	20 179,44	-77 645,21	97 824,65	125,99

COMPTE DE RÉSULTAT

MFRPOM - MFR de la Pommeraye

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	9 029,87	10 254,72	-1 224,85	-11,94
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	9 029,87	10 254,72	-1 224,85	-11,94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 315,54	1 473,90	841,64	57,10
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 315,54	1 473,90	841,64	57,10
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	6 714,33	8 780,82	-2 066,49	-23,53
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	26 893,77	-68 864,39	95 758,16	139,05
Produits exceptionnels (V)		39 206,78	-39 206,78	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		2 649,16	-2 649,16	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		36 557,62	-36 557,62	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	927 236,07	905 114,60	22 121,47	2,44
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	900 342,30	937 421,37	-37 079,07	-3,96
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 893,77	-32 306,77	59 200,54	183,24
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	26 893,77	-32 306,77	59 200,54	183,24

La Maison Familiale Rurale de la Pommeraye est une association de caractère familial, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Sa durée est illimitée. Son siège social est établi 2109 route de Dives 14100 Saint-Désir.

Présentation de l'Association

L'Association a pour but de former des jeunes en 4^e et 3^e afin qu'ils définissent leur orientation professionnelle. La MFR forme également des élèves en Bac Pro dans les métiers des Services à la Personne. La formation BAC PRO SAPAT (Services aux Personnes et Animation des Territoires) est proposée en formation initiale et depuis septembre 2020, en apprentissage.

Elle a développé une activité de formation Adulte dans le secteur des soins à domicile, depuis septembre 2020.

Le 29/05/2020, un numéro d'activité a été attribué à la MFR : 28140337214

En septembre 2024, la MFR a obtenu l'habilitation France VAE et peut désormais accompagner toute personne souhaitant effectuer cette démarche.

Activité de l'association

L'association a pour but :

- 1- De donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment dans les domaines de l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant la Maison Familiale Rurale.
- 2- D'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison Familiale Rurale.
- 3- De participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes les activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social et familial.

L'activité de formation conduite par l'association pourra s'exercer dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue.

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement, ... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

Moyens mis en œuvre :

L'association adopte pour la création et le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et en particulier :

- La répartition des adolescents en groupes restreints
- L'alternance du temps de formation des adolescents dans le milieu professionnel, la famille et dans la MFR.
- L'accueil des adolescents en internat comme partie intégrante de la formation et du projet éducatif à la Maison Familiale Rurale.

Principes généraux

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect, du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et de l'ANC 2022-06

MFR/CFA La Pommeraye

4^{ème} et 3^{ème} EA Multi-Orientation

Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires (Scolaire et Apprentissage)

CAP Equipier Polyvalent du Commerce (Apprentissage)

Accompagnement VAE – Formation Continue : Sauveteur Secouriste du Travail

2109 Route de Dives – **14 100 Saint Désir** – **02.31.61.14.58** – mfr.saint-desir@mfr.asso.fr - SIRET 33515795400025

Changement de méthode comptable

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce règlement remplace le règlement ANC n°2018-06 et a conduit la Maison Familiale à modifier la présentation des comptes annuels.

Au titre de l'exercice, les principaux impacts de ce changement sont les suivants :

Subventions d'investissement

La quote-part de subventions d'investissement virée au résultat au titre de l'exercice 2025 s'élève à 36325,19 € et est désormais présentée en résultat d'exploitation, alors qu'elle était comptabilisée sur les exercices antérieurs en résultat exceptionnel. Le montant 2024 s'élevait à 34 395.74 €.

Remboursements de frais de personnel

Les remboursements de frais de personnel comptabilisés en 2025 s'élèvent à 2875,90 € et sont présentés en ventes de prestations de services, alors qu'ils étaient enregistrés sur les exercices antérieurs en transferts de charges. Le montant 2024 s'élevait à 2601,84 €.

• Autres renseignements

La MFR de la Pommeraye estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

En 2025, La MFR a inauguré la maison pédagogique, en septembre et a donc augmenté les immobilisations de ce plateau technique pour un montant de 85421,28 €.

• Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

• Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-------------|
| - Constructions | 30 ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 30 ans |
| - Installations techniques | 20 ans |
| - Matériel et outillage interne | 10 à 20 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 10 à 15 ans |
| - Matériel et outillage pédagogique | 10 à 20 ans |

MFR/CFA La Pommeraye

4^{ème} et 3^{ème} EA Multi-Orientation

Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires (Scolaire et Apprentissage)

CAP Equipier Polyvalent du Commerce (Apprentissage)

Accompagnement VAE – Formation Continue : Sauveteur Secouriste du Travail

2109 Route de Dives – **14 100 Saint Désir** – **02.31.61.14.58** – mfr.saint-desir@mfr.asso.fr - SIRET 33515795400025

- **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré, premier sorti »

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

- **Apprentissage**

Au 31/12/2025, une seule apprentie fréquente la MFR. Sur cet exercice, la prise en charge des OPCO s'élève à 2441,34 €

- **Retraite**

L'engagement retraite n'est pas valorisé car jugé non significatif par l'Association.

- **Contributions volontaires**

L'Association valorise le volume des heures des bénévoles sur l'exercice 2025 au SMIC horaire Chargé à 16 €. Le montant valorisé s'élève pour l'exercice comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 5256,00€.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Terrains	119 745,81		
Constructions sur sol propre	143 082,31		
Constructions inst. générales, agencements, aménagements construct.	3 319 640,56		85 421,28
Matériel de bureau, informatique & mobilier	239 305,77		627,00
Emballages récupérables et divers	227 336,65		449,63
Immobilisations corporelles en cours	85 421,28		
TOTAL	4 134 532,38		86 497,91
Immobilisations financières			
Autres participations	730,55		
Prêts et autres immobilisations financières	600,00		
TOTAL	1 330,55		
TOTAL GENERAL	4 135 862,93		86 497,91
	Diminution par virt poste	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles			
Terrains		119 745,81	
Constructions sur sol propre		143 082,31	
Constructions inst. générales, agencements		3 405 061,84	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		239 932,77	
Emballages récupérables et divers		227 786,28	
Immobilisations corporelles en cours	85 421,28		
TOTAL	85 421,28	4 135 609,01	
Immobilisations financières			
Autres participations		730,55	
Prêts et autres immobilisations financières		600,00	
TOTAL		1 330,55	
TOTAL GENERAL	85 421,28	4 136 939,56	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Terrains			79 819,97	2 895,79		82 715,76
Constructions sur sol propre			113 579,15	3 567,45		117 146,60
Const. inst. gén., agencts			2 477 617,78	90 191,57		2 567 809,35
Matériel de bureau, informatique			219 245,30	6 644,57		225 889,87
Emballages récupérables et divers			219 688,38	3 217,86		222 906,24
TOTAL			3 109 950,58	106 517,24		3 216 467,82
TOTAL GENERAL			3 109 950,58	106 517,24		3 216 467,82

M.F.R. La Pommeraye SAINT DESIR

Tableau n° I
Exercice au 31/12/2025

TABLEAU DES SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS

		A	B	C	D = A + B - C
		Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
1314	Subventions Investissements Région	224 650,64			224 650,64
1318	Subventions Investissements Département	1 035 681,62			1 035 681,62
1315	Subventions Investissements FEDER	47 640,32			47 640,32
	<i>TOTAL I</i>	1 307 972,58	0,00	0,00	1 307 972,58
	<i>TOTAL GENERAL</i>	1 307 972,58	0,00	0,00	1 307 972,58
					1 307 972,58

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS INVEST

		A	B	C	D = A + B - C
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions (1)	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice
13914	Amortissements Investissements Région	187 644,91	3 374,77		191 019,68
13915	Amortissements Investissements FEDER	47 640,32			47 640,32
13918	Amortissements Investissements Général	705 077,86	32 950,42		738 028,28
TOTAL I		940 363,09	36 325,19	0,00	976 688,28
TOTAL GENERAL		940 363,09	36 325,19	0,00	976 688,28

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

MFR LA POMMERAYE ST DESIR

ANNÉE

2025

VARIATION DES FONDS	A L'OUVERTURE DE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droits de reprise	1 261 221,50	-32 306,77			1 228 914,73
Fonds propres avec droits de reprise					0,00
Ecart de réévaluation					0,00
Réserves					0,00
Report à nouveau					0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-32 306,77	32 306,77	26 893,77		26 893,77
Situation nette					0,00
Fonds propres consommables					0,00
Subventions investissement	367 609,49			36 325,19	331 284,30
Provisions réglementées					
TOTAL	1 596 524,22	0,00	26 893,77	36 325,19	1 587 092,80

1 587 092,80

M.F.R. SAINT DESIR

Tableau n° III
Exercice 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	A Montant au début de l'exercice	B Augmentations : dotations de l'exercice	C Diminutions : reprise de l'exercice	D = A + B - C Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
151 Provisions pour risques		0,00		0,00
1572 Provisions grosses réparations	0,00		0,00	
TOTAL I	0,00		0,00	0,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
491 Dépréciation de comptes d'usagers	22 120,36	1 646,36	17 167,23	6 599,49
496 Dépréciation de comptes de débiteurs divers	6 888,00			6 888,00
TOTAL II	29 008,36	1 646,36	17 167,23	13 487,49
TOTAL GENERAL (I + II)	29 008,36	1 646,36	17 167,23	13 487,49

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CREANCES	MONTANT	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus de 1an	Dettes	Montant	Échéances à 1 an au +	échéances à plus 1an et 5ans au +	Échéances à + de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE 26 - TITRES DE PARTICIPATION 275 - DEPOTS ET CAUTION.	600		- 600	EMPRUNTS INTERETS COURUS 51 CREDIT AGRICOLE	86 099,20	28 300,34	57 798,86	
TOTAL 1	600		600	TOTAL 1	86 099	28 300	57 799	0
ACTIF CIRCULANT 41- CLIENTS 40 - Fournisseurs acomptes 43-44- fiscales et sociales 46 - DEBITEURS DIVERS 47 - Erasmus Code de la route	22 453 116 11 206 1 176 -	22 453 - 116 11 206 1 176 -		AUTRES DETTES 40 FOURNISSEURS 41 Familles 42 PERSONNEL 43 ORGANISMES SOCIAUX- AGRR à l'actif 443 Bourses a reverser 446 Etat autres dettes	7 435 1 980 30 267 0 910 5 880	7 435 0 1 980 30 267 0 910 5 880 0		
TOTAL 2	34 951	34 951		TOTAL 2	46 472	46 472	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-	-		PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	480	480		
TOTAL 3	-	-		TOTAL 3	480	480	0	-
TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3	35 551	34 951	600	TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3	133 052	75 253	57 799	-

ETABLISSEMENT : SAINT DESIR

CALCUL DE FONDS DE ROULEMENT

Date du bilan : 31/12/2025

<i>par le haut</i>	
CAPITAUX PERMANENTS	
Fonds propres (positif)	1 255 808,50
Subventions équipement	331 284,30
Provisions	-
Dettes à + 1 an	86 252,02
TOTAL 1	1 673 344,82
VALEURS IMMOBILISEES	
Fonds propres (négatif)	
Actif immobilisé	920 471,74
TOTAL	920 471,74
Déduire : prêt et créances à - 1an	
TOTAL 2	920 471,74
Fonds de roulement : FR Différence 1 - 2	752 873,08

<i>par le bas</i>	
ACTIF CIRCULANT	
prêt et créances à - 1an	
Stocks	7 382,18
Tiers	21 463,56
Trésorerie	770 979,92
TOTAL 3	799 825,66
DETTES A MOINS DE 1 AN	
Dettes à moins de 1 an	46 952,58
TOTAL 4	46 952,58
Fonds de roulement FR Différence 3-4	752 873,08

Montant dernier de resultat

927 236,07

CR

Equivalent jours :

FR X 360

CR

292 jours

ETABLISSEMENT : MFR SAINT-DESIR

Exercice 2025

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT

Fond de roulement début exercice	684 615,67	272 jours
----------------------------------	------------	-----------

Fond de roulement fin d'exercice	752 873,08	292 jours
----------------------------------	------------	------------------

Variation sur l'exercice	68 257,41	
---------------------------------	------------------	--

<u>EMPLOIS DE L'EXERCICE</u>		<u>RESSOURCES DE L'EXERCICE</u>	
Amortissement subventions	36 325	Résultat comptable	26 894
Investissements	1 077	Amortissements exercice	106 517
Remboursements d'emprunts	27 752	Subvention équipements reçues	
Reprise provision pour risques	-	Nouveaux emprunts ML - LT	
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	65 154	TOTAL	133 411
Fonds de roulement		Variation du fond de roulement	-68 257
TOTAL	65 154		65 154